



## SALAIRES A LA MSA !

L'inflation ne cesse d'augmenter alors que la valeur du point est bloquée depuis 2017. En 6 ans, de 2017 à 2022 la perte de pouvoir d'achat des salariés de la MSA atteindra près de **9%**, ce qui constitue une situation intolérable.

Dans le même temps, et malgré des coupes drastiques et aveugles dans les effectifs (à hauteur de 25% en 15 ans), les employés et cadres de la MSA ont pourtant démontré un engagement sans faille et ont répondu à toutes les demandes, que ce soit dans le cadre des réorganisations successives ou pendant ces 2 années de crises sanitaires.

Attaché à un service rendu de qualité, les salariés de la MSA ne peuvent être continuellement utilisés comme «variable d'ajustement» des politiques institutionnelles.

Les efforts fournis depuis tant d'années exigent, au minimum, le maintien du pouvoir d'achat, l'amélioration des conditions de travail avec l'arrêt des suppressions de postes et le respect des droits conventionnels et législatifs.

Devant l'absence totale de prise en compte de nos demandes légitimes et réitérées depuis de longues années, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO et UNSA de la MSA ont déposé un préavis de grève nationale pour le **17 mars 2022** afin d'appuyer les revendications suivantes :

- L'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation cumulée depuis 2017,
- La révision des dispositions de la convention collective relatives aux salaires, afin de porter la rémunération minimale conventionnelle à un niveau au moins équivalent au SMIC,
- La défense de l'emploi garantissant la continuité des missions de service public,
- L'amélioration des conditions de travail dans le réseau des caisses de MSA.

**Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, et FO appellent l'ensemble des salariés de la MSA PROVENCE AZUR à se mettre en grève le 17 mars 2022 et à se rassembler devant chaque site à partir de 10 heures.**



**Madame Karine NOUVEL**  
**Déléguée Générale adjointe**  
**FNEMSA**  
**19 rue de Paris**  
**93000 - BOBIGNY**

**Objet : Préavis de grève 17 mars 2022**

Paris, le 7 Mars 2022

Madame la Déléguée Générale adjointe,

Nous vous informons que les organisations syndicales représentatives au sein de la branche MSA, CFE-CGC, CGT, FO et UNSA déposent, en intersyndicale, un préavis de grève et/ou d'actions nationales pour le **jeudi 17 mars 2022** s'appliquant à l'ensemble des organismes adhérents à la FNEMSA.

Nos revendications portent sur :

- L'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation cumulée depuis 2017
- La révision des dispositions de la convention collective relatives aux salaires, afin de porter la rémunération minimale conventionnelle à un niveau au moins équivalent au SMIC
- La défense de l'emploi garantissant la continuité des missions de service public
- L'amélioration des conditions de travail dans le réseau des caisses de MSA.

Nous vous prions de croire, Madame la Déléguée Générale adjointe, en l'assurance de notre respectueuse considération.

CFE CGC SNEEMA

**Corinne LAPLAIGE**  
Secrétaire Générale  
MSA

FNPOS CGT

**Christophe CZYZ**  
Délégué National

FEC FO

**Anita PASSANNANTE**  
Déléguée Nationale MSA

UNSA

**Manuel GENTHON**  
Secrétaire National  
Adjoint MSA